

Le médiateur drague les CIQ

José Allegrini a reçu hier matin les présidents des fédérations pour les éclairer et les rassurer

Face à une assemblée incomplète et disons-le un tantinet dubitative sur l'objectif et les intentions de la mission de médiation municipale, active depuis un mois environ, José Allegrini a usé de tout son talent d'avocat pour convaincre ses interlocuteurs hier matin. "On aura intérêt à travailler ensemble. Je vous ferai repartir des dossiers et vous me ferez remonter des choses", a-t-il indiqué à ses 15 hôtes servis dans la salle de réunion de ses nouveaux locaux installés au 6^e étage de l'ancien musée de la mode. Avec vue imprenable sur Notre-Dame, le Vieux-Port et la Canebière. Et l'ancien adjoint au maire délégué aux marins-pompiers de rappeler les contours de ses missions qui consistent pour faire simple à résoudre les conflits entre usagers et services municipaux ou organismes agissant pour le compte de la ville. Saisi par un particulier, un utilisa-

teur des services de la mairie, une association ou une entreprise ayant un intérêt direct et personnel à agir, le médiateur "n'est ni un arbitre ni un juge mais un facilitateur" a condensé l'intéressé en fixant les limites de ses compétences. "Je ne peux pas régler les litiges entre particuliers ou les contentieux naissant d'une verbalisation, ni les problèmes entre agents administratifs ni intervenir pour une place en crèche ou la délivrance de logements sociaux", a-t-il prévenu avant de céder la parole aux présidents de fédérations de CIQ. Lesquels l'ont interrogé pêle-mêle sur ses capacités d'intervention en matière d'urbanisme, de transports, de propreté voire même "de pétitions de résidents ulcérés par la multiplication des potelets dans leur quartier". "Le but est dans le chemin", a répondu José Allegrini, précisant qu'il ne s'appelle pas Harry Potter et que "tout le monde peut se trom-



Le médiateur municipal a détaillé l'intérêt et les limites de sa fonction consistant entre autres à réduire les flux judiciaires. /C.S.

per, même moi".

"L'imagination des Marseillais est très fertile", a-t-il complété en souhaitant que cette réunion puisse permettre aux invités de mieux cerner cette mission qui "consiste à rendre la vie moins pénible, réduire les flux judiciaires et permettre à l'administration d'être mieux comprise", notamment avec les fédérations de CIQ auprès desquelles il entend pouvoir mieux filtrer les doléances et "ne pas être perçu comme un concurrent car il s'agit de partager les efforts et non des patrimoines d'intervention".

À ce jour, 13 saisines ont été recensées par le Médiateur, sa secrétaire et sa chargée de mission. 3 cas ont été résolus, 2 renvoyés et les autres sont en cours d'instruction. Nul doute qu'après une telle plaidoirie, le bureau de José Allegrini va vite être recouvert de nouveaux dossiers. C'était aussi le but de l'opération. **Franck MEYNIAL**

"Il veut s'appuyer sur nous et c'est positif"



Alain Gugliotta, président de la Fédération des CIQ du 4^e, et Philippe Yzombard, membre de la Confédération des CIQ. /F.M.

Article du journal La Provence du 29/04/2015

Qu'ont retenu ses interlocuteurs de son discours de José Allegrini? Deux d'entre eux nous ont répondu : "C'est pas évident. Que va-t-il pouvoir faire à une époque où il y a des médiateurs de partout. Je ne suis pas franchement convaincu", a répondu Alain Gugliotta, président de la Fédération des Comités d'intérêt de quartier du 4^e. Pour lui, "on va avoir du boulot alors qu'on en a déjà beaucoup et que nous sommes des bénévoles. Alors non, je ne suis pas enthousiaste". Philippe Yzombard, membre de la confédération des CIQ a pour sa part relevé que "José Allegrini a très bien expliqué ce qu'il va faire. Il veut s'appuyer sur nous et je trouve ça plutôt positif car son objectif ne consiste pas à empiéter sur nos domaines, c'est très important. Il est aussi intéressant qu'il veuille donner suite aux doléances des citoyens". Mais voit-il dans les cas qu'il a déjà abordés des possibilités de s'adresser au médiateur? "Oui, j'ai eu un litige entre deux particuliers avec un fond de recours. Même s'il a dit qu'il ne s'en occupera pas, je pense que ça peut le concerner". Pas certain que José Allegrini malgré tous ses efforts se soit montré suffisamment clair... **F.M.**